



Tél : 03.83.94.01.00

valdelorraine@asso-ars.org

## DISPOSITIF D'URGENCE SOCIALE HIVER 2020/2021 – VAL DE LORRAINE

*Ces dispositions s'appliquent du 18 Octobre 2020 au 31 mars 2021  
(Quelle que soit la température extérieure)*

### Document uniquement destiné aux professionnels

#### Rupture ou absence d'hébergement :

Un partenaire ou un ménage peut solliciter :

- **EN JOURNEE** : Le SAO du Val de Lorraine au **03.83.94.01.00** du lundi au vendredi entre 9h et 18h et le vendredi jusqu'à 17h30.
- **EN SOIREE, WEEKEND ET JOURS FERIES** : Le **115** en dehors des horaires d'ouverture du SAO à savoir : Le soir à partir de 18h (17H30 le vendredi) le weekend et les jours fériés.  
NB : le 115 est en lien avec le commissariat de Pont à Mousson (tel : 03.83.80.40.80) et les brigades de gendarmerie concernées pour la mise en œuvre du dispositif sur le territoire.

**NB** : le 115 fonctionne 7J/7 et 24h/24 : il fera le lien avec le SAO ou les services de police ou de gendarmerie concernés.

En fonction de la situation et des disponibilités, un **dépannage hôtelier sur Pont à Mousson** ou un **accueil au Foyer de Procheville** pourra être proposé. A défaut les personnes seront orientées vers les structures d'accueil de Nancy.

**En dehors des horaires d'ouverture du Service d'Accueil et d'Orientation :**

**INDISPENSABLE : Quel que soit le lieu et le type d'interpellation, le dépannage doit toujours se faire en concertation avec le 115  
(numéro d'urgence d'aide aux personnes sans-abri – gratuit et 24h/24).**

**Transport :**

Lorsqu'un accueil dans une structure nancéienne est préconisé, le trajet jusqu'à Nancy se fait en **train**, depuis la gare de Pont à Mousson. Des enveloppes pour financer des billets de train sont disponibles auprès de la police nationale de Pont à Mousson.

- Le dernier train au départ de Pont-à-Mousson est à 22h47 du lundi au vendredi et à 22h53 les samedis, dimanches et jours fériés.
- Le dernier train au départ de Pompey est à 23h01 du lundi au vendredi, à 18h32 les samedis et 21h22 les dimanches.
- Le dernier train au départ de Frouard est à 23h05 du lundi au vendredi, à 21h25 les samedis, dimanches et jours fériés.

**Dispositif d'hébergement :**

**Les dépannages hôteliers ne sont pas systématiques. Veuillez orienter la personne vers le service compétent (UPPAM, urgences), si vous estimez qu'elle pourrait compromettre son hébergement, sa sécurité ou celle d'autrui. Faire le lien avec le SAO par mail.**

- Une chambre « SCI DU TREY » à Pont à Mousson (H/F seul e ou avec enfant)  
42 bis rue Victor Hugo à Pont à Mousson - Tél. : 03.83.82 27 21, (chambre n°3)  
Le responsable est présent de 16h à 23h du lundi au jeudi.  
Les vendredis de 16h à 1h et les samedis, de 10h30 jusqu'à 1h du matin  
Aucune présence le dimanche.  
NB : **il est important de délivrer un bon d'hébergement**
- A la résidence sociale de Procheville, à Pont à Mousson (Homme seul)  
Rue Alexandre Fleming à Pont-à-Mousson - Tél. : 03.83.81 20 10  
10 studios sont actuellement mobilisés. La résidence de Procheville, a mis à la disposition de la Police un studio accessible par l'extérieur ne nécessitant pas de passage par l'accueil de la résidence, pour les soirs et les week-ends.  
Plus une chambre dispositif hivernal du 31/10/2020 au 30/03/2021
- 2 Studios meublés à POMPEY via un bailleur privé  
Avenue Général De Gaulle.

## **Autres types d'hébergement :**

« Le Relais ST Sébastien » à Dieulouard

Via le Secours Catholique un accueil est possible pour 3 personnes pour 3 nuits, les animaux sont acceptés.

## **Bons de dépannage :**

L'hôtel de police de Pont à Mousson dispose de bons d'hôtel ainsi et de restauration.

Une fiche de liaison (ci-jointe) est à compléter pour chaque dépannage et à adresse par mail à [valdelorraine@asso-ars.org](mailto:valdelorraine@asso-ars.org)

## **Repas hivernaux :**

Sur Pont à Mousson, trois associations caritatives locales (Croix rouge, SNI et Restaurants du cœur) proposent des aides alimentaires sous forme de bons ou de distributions de colis alimentaires.

La Croix Rouge de Pont à Mousson : dépannage en urgence de vêtements et linge de maison ainsi qu'une laverie sociale sur rendez-vous.

Sur le sud du territoire, les communes de Pompey, Frouard, Champigneulle ont des aides par le Secours Catholique. Les CCAS peuvent également fournir des dépannages alimentaires (l'Épicerie sociale à Pompey ou Champigneulle)

Les Restaurants du cœur (inscriptions obligatoires), peuvent également être sollicités sur les antennes de :

Pompey : 12, Rue des Vannes (tél : 03.83.49.33.80)

Frouard : 14, Rue du Professeur Rémy Collin (tél : 03.83.49.35.09)